

Unis, mais à l'état brut et nos ouvriers seront sans ouvrage.

Il faut donc, ou s'abstenir et laisser les choses en l'état, ou bien alors prendre les moyens nécessaires pour protéger efficacement nos forêts. Ces moyens sont : ou le rétablissement du droit d'exportation sur les billots, mesure qui ressort du gouvernement fédéral, ou l'imposition par toutes les provinces d'un droit de coupe différentiel sur les bois destinés à être exportés bruts.

Le droit d'exportation a été en vigueur pendant une couple d'années ; mais, immédiatement, les Etats Unis ont, en guise de représailles, doublé le droit sur nos bois ouvrés. C'était bien l'idéal que cherchent en ce moment M. Joly de Lotbinière, W. Little, et leur école ; mais il n'a pas eu de durée. La pression exercée sur notre gouvernement fédéral a été telle qu'aux premières propositions de conciliation venues de Washington, il a cédé ; il a aboli le droit d'exportation sur la promesse d'une réduction de moitié dans les droits sur les bois ouvrés.

Est-il mieux placé aujourd'hui pour résister à cette pression ?

Voilà ce qu'il faudrait savoir avant tout, car il ne peut y avoir d'efficacité pour les mesures que l'on propose que dans un accord complet entre le gouvernement fédéral et les provinces sur ce point de politique.

Quand à la thèse de M. Lefebvre, en faveur de l'expansion de l'industrie de la pulpe, M. Joly de Lotbinière y est opposé en principe, parcequ'elle détruit les jeunes arbres qui avaient été épargnés par les marchands de bois et qui étaient destinés à reconstruire la forêt ; il ne l'admet que sur les terres à coloniser, comme moyen pour les colons de tirer parti des petits bois, qu'ils sont obligés d'abattre avec les bois marchands pour défricher leurs terres.

D'ailleurs, il y avait une exagération ridicule dans le tableau que nous dépeignait M. Lefebvre : les Américains n'achetaient plus notre pulpe, qui est chargée d'un droit de \$2.50 par tonne ; important en franchise notre bois, qu'ils convertissaient en pulpe chez eux pour nous le renvoyer sous forme de papier. Le fait est que, même sous le régime du tarif McKinley, nous exportions, aux Etats-Unis, plus de pulpe que de bois à pulpe. Aujourd'hui, le droit n'étant que de \$1.20 (10 p.c. *ad valorem*) par tonne, n'est qu'à peine l'équivalent de la différence du prix de transport entre le bois

de pulpe et la pulpe elle-même. Il y a donc tout lieu de croire que l'exportation du bois de pulpe va décroître naturellement, tandis que l'exportation de la pulpe augmentera, et que la première ne pourra plus être lucrative qu'au cas où un moulin à pulpe s'établirait aux Etats-Unis, sur la frontière, pour pouvoir tirer ses bois de chez nous sans frais de transport. Et nous pouvons espérer que nous verrons notre industrie prospérer sans qu'il soit nécessaire de créer un conflit entre le gouvernement fédéral et celui de la province, ni de bouleverser toute l'économie du commerce de bois de service entre le Canada et les Etats-Unis.

MODES ET NOUVEAUTES

LAINES

Marché d'Anvers. — Quoique les avis des différents marchés producteurs annoncent peu de changement dans les prix, on accuse même de la fermeté d'Australie, notre marché a eu de la peine à se soutenir aux cours de samedi dernier. On remarque cependant qu'il n'y a guère de vendeurs que contre importations, tandis que le déconvent profite des cours actuels pour racheter.

Ventes de la semaine : 1,485,000 kilos peigné B et 375 balles laines.

Quantités expertisées de la semaine : 152,000 kilos peigné B et.... balles laines.

Arrêté sur janvier : 12 filières peigné B et 7 fil. suint.

COTONS

Marché de Manchester. — Par suite des rapports faibles de Liverpool et de New-York, notre marché de filés s'est tenu bien calme pendant toute la semaine qui vient de s'écouler.

La tendance faible s'est encore un peu accentuée depuis lundi, mardi et aujourd'hui, quand il a été question de quantités d'une certaine importance pour des filés Louisiane en numéros moyens, de petites réductions de 1/16 ont pu être obtenues.

Plusieurs bonnes affaires pour le continent ont été traitées ces derniers jours, mais des marchés asiatiques la demande a été peu importante.

Filés Jumel, simples et doubles, se maintiennent non seulement très fermes, mais en beaucoup de cas, particulièrement si les filateurs sont assez bien pourvus d'ordres, on demande une avance sur les prix de la semaine passée, cette avance étant motivée par les rapports conti-

nuellement défavorables sur la récolte du coton en Egypte.

Les ventes de la semaine à Liverpool, se montent à 52,600 balles.

SOIES

Marché de Lyon. — A la date où nous sommes, beaucoup de maisons font leur inventaire ou un relevé de leur situation. Aussi longtemps que dure cette opération, tout achat qui n'est pas indispensable est renvoyé à plus tard. Cette année, et contrairement à nos prévisions, nous avons tout lieu de croire d'après ce qui se passe qu'il n'en sera pas tout à fait ainsi. Ce qui nous le fait espérer, c'est que pendant cette courte semaine de Noël, les transactions ont été aussi animées que par le passé, ce qui est un bon indice pour celle du jour de l'an qui va suivre. De cette excellente attitude, qui n'est point particulière seulement à notre place, mais bien à presque tous les marchés, il est résulté un mieux très sensible, un sentiment meilleur de la situation qui s'est traduit par une plus grande fermeté de nos cours, et même par une légère hausse sur les genres les plus demandés.

A propos de notre Fabrique, dit le *Moniteur des Soies*, nous avons épuisé tous les qualificatifs pour dépeindre l'état excellent dans lequel elle se trouve. Il y a bien eu un petit nuage du côté de la main-d'œuvre, mais à l'heure qu'il est, il a passé, et un accord complet est intervenu entre nos fabricants et leurs ouvriers.

Des Etats-Unis, il ne nous arrive que de bonnes nouvelles. Les Américains ont traité dernièrement au Japon plus de 2,000 balles. Si l'on veut comparer la quantité de matière première achetée cette année avec celle de la campagne précédente, on pourra se faire une idée exacte de l'amélioration survenue dans ce pays depuis quelque temps. et combien on a raison de compter sur lui pour l'avenir.

Un négociant en bois de Marseilles, France, a écrit à la Chambre de Commerce Française de Montréal, pour demander d'être mis en relations avec un exportateur de bois du Canada.

Il y a dix ans, l'Argentine cultivait en blé 243,500 hectares ; en 1892, elle en avait 1,322,000 et en 1893, 1,983,000. On estime la superficieensemencée en 1894 à été de 2,974,000 hectares, soit 7,436,250 acres. Il y a dix ans, l'Argentine exportait 60,000 tonneaux de blé ; en 1890, elle en a exporté 328,000 ; en 1893, 1,000,137 ; et, pendant les six premiers mois de 1894, 1,029,546 tonneaux, soit 38,402,165 minots.